



Mairie de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY
3 place de la Mairie

18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Tél. : 02 48 66 61 61

REPUBLIQUE FRANCAISE
(CHER)

Urbanisme
Affaire suivie par : Sophie VIOLLE
Ligne directe : 02-48-66-75-80
courriel : urbanisme@terresduhautberry.fr

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°DP01822323T0065

Déposé le : 15/12/2023
Affiché en mairie le : 18/12/2023
Demandeur : Monsieur BALLUT Michel
Pour : l'installation d'une pergola à toit fixe sur terrasse existante
Adresse des travaux : 1389, MONTBOULIN
18110 SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY

Monsieur BALLUT Michel

1389 MONTBOULIN

18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY

CERTIFICAT DE DECISION DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE

Délivré par le Maire au nom de la Commune

Le Maire de la commune de SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de Monsieur BALLUT Michel enregistrée sous le numéro DP01822323T0065 pour le projet ci-dessus référencé avant le 15/01/2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY,
le 24 JAN. 2024

Maire

Fabrice CHOLLET

